

La rentrée scolaire 2026-2027 : la Ville investit pour ses écoles

Les élèves reprendront le chemin des classes le mardi 1er septembre. À Villeparisis, 3199 élèves (1 189 élèves en maternelles et 2010 élèves en élémentaires) fréquenteront les 16 écoles de la Ville, certaines ayant bénéficié de travaux durant l'été.

Pour cette année scolaire 2026-2027, la Ville continue d'investir : financièrement avec les dotations de matériel, mais aussi humainement avec les différents services mobilisés. L'objectif ? Des conditions optimales et les mêmes chances de réussite pour tous les enfants qui côtoient les écoles villeparisiennes.

- **164 042€ de fournitures scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires**
- **1.5% d'augmentation par enfant de dotation sur la rentrée 2026-2027**
- **47 ATSEM à Villeparisis**
- **3 199 élèves**
- **136 enseignants de l'Éducation nationale**
- **2 250 enfants à la cantine chaque jour**



Alain Gorez

“ En cette rentrée, Villeparisis réaffirme son engagement pour l'éducation. Merci aux ATSEM, gardiens, agents de restauration et d'entretien, animateurs et enseignants qui assurent un service public de qualité. Belle rentrée aux élèves et à leurs parents ! ”

[Alain Gorez](#), adjoint au maire chargé de l'éducation, du périscolaire et du conseil communal des enfants



http://www.youtube.com/watch/-2Mtd_IWzLA



Rencontre avec Najoie Brahimi

Dans les huit écoles maternelles, la Ville met à disposition des enseignants ainsi que 47 [agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles \(ATSEM\)](#), qui assistent les enseignants et interviennent durant la cantine et hors temps scolaire. Najoie Brahimi est ATSEM à l'[école maternelle Ernest-Renan](#) depuis 1998. Une expérience de près de 30 ans aux côtés des enfants, qu'elle nous raconte.

Comment avez-vous démarré en tant que ATSEM et pourquoi avoir choisi ce métier ?

J'ai fait un CAP petite enfance et j'ai décidé de faire ce métier parce que j'aime accompagner les enfants et travailler avec eux. Je suis arrivée à Renan d'abord en remplacements de congés maternité, puis je suis restée. J'ai connu les trois niveaux : les petits, les moyens et, depuis un an, je m'occupe des grands.

Quelles sont vos missions au quotidien et comment se passe la collaboration avec l'enseignant ?

On apprend aux enfants à être autonomes, à être propres et à manger correctement.. On leur apprend à mettre leurs chaussures tout seuls dans le dortoir, par exemple. Le matin, on accueille les enfants qui jouent. L'enseignante nous présente le programme de la journée, puis on divise le groupe en deux. Moi, j'ai douze petits avec qui on fait des ateliers de motricité et de peinture. Depuis deux ans, une charte a été votée, qui nous permet d'être plus valorisées. On peut participer au conseil d'école ; on fait partie de l'éducation. La maîtresse nous laisse parfois faire des évaluations.

Quels conseils donneriez-vous à une personne qui souhaite se lancer dans ce métier ?

Il faut être patient, aimer les enfants et aimer travailler avec eux. Il faut également aimer l'esprit d'équipe parce qu'on est soudés entre ATSEM, il y a constamment des échanges sur ce qu'on rencontre au quotidien. Il ne faut pas hésiter, c'est que du bonheur. On a l'impression d'être comme une deuxième maman pour les enfants, on est leur deuxième maison. On voit leurs progressions, qu'ils dorment mieux, qu'ils n'ont plus besoin de doudou... On les voit grandir, ça fait plaisir.

Quelle est votre plus beau souvenir en tant qu'ATSEM ?

Ce sont les spectacles de fin d'année, c'est quelque chose qui m'a beaucoup marquée parce qu'on se regroupe tous et qu'on s'éclate avec les enfants. Plus le temps passe, plus c'est difficile parce qu'on s'attache aux enfants, mais quand je vais à l'école, je suis contente d'y aller. On garde toujours de bons moments ; on a fait des kermesses, des expositions. Puis le fait aussi de revoir les enfants dont on s'est occupé, qui sont devenus parents, et de nous occuper de leurs enfants.

Le harcèlement scolaire : la Ville se mobilise

À Villeparisis, la ville accompagne les écoles sur le sujet du harcèlement. Les médiateurs de la ville ainsi que deux animatrices de l'enfance ont ainsi suivi une formation sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. Ils interviendront une fois par trimestre, à la rentrée, dans toutes les classes de CM2 pour en parler. Les élèves visionneront entre autres une vidéo, participeront à une pièce de théâtre et joueront à des jeux pour être sensibilisés sur le sujet. Ils seront également avertis sur le fonctionnement au collège et les personnes à contacter en cas de problème. À la rentrée, la Maison des jeunes va procéder à des interventions, une à deux fois par mois dans la salle de confiance au collège Gérard Philippe. Les collégiens seront reçus par groupe de 6 à 12 personnes. L'objectif est de faire parler les jeunes et de travailler sur l'estime de soi et la prise de parole.



Des fournitures scolaires pour toutes et tous

Contrairement aux idées reçues, la Ville ne distribue pas directement de matériel scolaire. En revanche, elle fournit une dotation aux écoles qui décident par la suite ce qu'elles souhaitent acheter avec (manuels scolaires, stylos, colle, etc.). Pour cette rentrée, la dotation est de 45.92 € par élève de maternelle et 52.51 € par élève élémentaire, soit une augmentation de 1.5 % par rapport à l'année dernière. Pour les CM2, une dotation de 2 € supplémentaire est allouée aux classes pour permettre l'achat de calculatrices. La volonté de la Ville est de tendre vers la gratuité des fournitures scolaires et de permettre aux enfants de suivre les cours avec les mêmes chances et sans disparité.

Un livre « bonjour » ainsi que des calculatrices sont offerts par la Ville aux CM2 pour leur passage en 6ème et des dictionnaires sont distribués au CP pour leur passage en CE1.

Nos écoliers profitent de nombreuses activités

Les enseignants sont responsables pédagogiquement de leur classe, mais la Ville les accompagne en matière de pratique sportive et d'[accès à la culture](#) et de sensibilisation à l'environnement. Sur le plan national, il est préconisé de faire pratiquer en élémentaires 30 minutes d'activité physique. À Villeparisis, une heure de [sport hebdomadaire est offerte par la Ville](#) pour les CM1 et CM2. Un éducateur sportif prend en charge la classe avec l'enseignant et propose un échauffement et une séance complète. Cela permet aux enfants de se dépenser physiquement tout en découvrant des sports émergents.

En plus du sport, les élèves suivent des cours de musique avec le [Dumiste](#) (intervenant titulaire d'un diplôme qui anime des ateliers de chants et fait découvrir des instruments de musique), des séances de sensibilisation

à la sécurité routière avec la police municipale et des cours de jardinage avec le jardinier de la ville. Des ateliers culturels sont aussi proposés par le [Centre culturel Jacques Prévert](#) et la Médiathèque ; les élèves auront ainsi la possibilité d'aller voir «[Destination Noël](#)», un spectacle gratuit en décembre.

Pour rappel :

Afin de garantir le bon fonctionnement des services municipaux et d'assurer une gestion équitable envers l'ensemble des usagers, les familles [présentant des dettes impayées importantes](#) ne pourront plus effectuer de nouvelles réservations (accueils du mercredi, de loisirs pendant les vacances, séjours, etc)





Un coup de neuf pour les écoles

Cet été comme durant chaque vacance, la Ville a effectué des travaux dans différentes écoles de la Ville. Au total, six écoles, deux classes en élémentaire et une en maternelle ont vu certaines classes et pièces rinnovées. Voici les travaux :

- Réfectoire école [Joliot-Curie](#) : réfection du sol, de la peinture, du faux-plafond et des leds
- École Normandie-Niemen [maternelle](#) et [élémentaire](#): réfection du sol, de la peinture, du faux-plafond et des leds de deux classes
- École [Ernest-Renan élémentaire](#) : réfection du sol, de la peinture, du faux-plafond et des leds de deux classes.
- École [Barbara](#) : réfection de la peinture, du sol, des leds et enlèvement des bandeaux électriques de l'ancienne salle informatique.
- École [Charlemagne](#) : 2e tranche de la réfection de la toiture
- École [Anatole France](#) : réfection de l'étanchéité des toitures des bâtiments modulaires

Les jeunes peuvent s'engager dans la démocratie participative

Le [Conseil communal des enfants](#) (le CCE) est constitué de 34 membres qui sont élus en CM1 par les CM1 et les CM2 et pour une durée de deux ans. Chaque année, ses membres se rassemblent lors de quatre plénières durant lesquelles ils votent les différents projets et effectuent des bilans des projets. Ils bénéficient d'un budget de 1300€ pour leurs actions. Ils sont également présents lors d'événements tels que les vœux du maire et les commémorations.

Pour les plus grands, il existe le Conseil municipal des jeunes constitué de 29 élus scolarisés dans les collèges de la Ville. Ils ont les mêmes fonctions que les élus du CCE. Des projets ont vu le jour comme le Soli'dance et la création

d'une charte sportive.





Un lycée à Villeparisis prévu pour 2027

Prévu pour la rentrée 2027-2028, le [nouveau lycée de Villeparisis](#) situé rue Joseph Lhoste (rue derrière la mairie) poursuit son développement. Il accueillera 975 élèves de la seconde au BTS. Ils pourront choisir entre la filière générale ou technologique : la biochimie, la biologie, la biotechnologie, les sciences et technologies de la santé et du social et un BTS analyse de la biologie médicale. Il se distinguera également par son architecture alliant béton, bois et matériaux biosourcés. Les lycéens pourront bénéficier d'espaces extérieurs aménagés avec des terrains de sport, un jardin pédagogique, des arbres et un bassin d'infiltration sera installé pour permettre de récupérer les eaux pluviales. Ce nouveau lycée permettra donc à nos Villeparisiens de poursuivre leurs études après le collège à Villeparisis et de désengorger les lycées de proximité de Chelles et de Mitry-Mory.